



# APPEL À PROJET 2019

## RESIDENCE D'ARTISTE CO-PRODUCTION ASSOCIATION VOYONS VOIR-PAYS D'AIX, CENTRE D'ARTS FERNAND LEGER-PORT DE BOUC et LE CHANTIER NAVAL BORG

Dispositif « Nouveaux collectionneurs de Port de Bouc » 2019

Dans le cadre de la manifestation culturelle «des marches, démarches» initiée par le Fond régional d'art contemporain PACA, l'association Voyons Voir | art et territoire et le Centre d'art Fernand Léger de Port de Bouc s'associent et proposent une co-production de résidence permettant de tisser des liens et d'unir les forces vives en faveur de l'art contemporain à l'échelle de la Métropole.

Née en 2007, Voyons Voir | art contemporain et territoire propose par la résidence, de nouvelles approches des sites, des paysages et des situations et des savoir-faire patrimoniaux. Elle ancre ainsi la création dans son rapport au lieu, à l'espace, au bâti, à la population et au vivant. Si le principe de l'itinérance a inspiré le programme «des marches démarches», il est depuis plus de 10 ans l'un des fondements de Voyons Voir, les lieux de résidence, de production et de diffusion se renouvellent régulièrement, l'association invite chaque année le visiteur à s'adonner à la balade et à la promenade sur les pas des artistes selon un parcours qui l'emmène vers les pays salonnais, aixois, le pourtour de l'étang de Berre en passant par Marseille et cette année Port de Bouc. (<http://voyonsvoir.org/presentation>)

Depuis deux ans, le Centre d'Arts Fernand Léger et le Service Patrimoine de Port de Bouc proposent une adaptation, avec un public adulte néophyte du monde de l'art, du dispositif « Nouveaux collectionneurs au collège » mis en place en 2008 par le département des Bouches du Rhône et l'association Nouvelles Donnes Production. Le présent appel à projet s'inscrit dans ce cadre et entre en adéquation avec les missions du Centre d'arts Fernand Léger, qui depuis son ouverture en 2012, accueille chaque année des résidences d'artistes pour susciter l'encouragement à la création contemporaine en lien avec le territoire et pouvant donner lieu, dans certains cas, en accord avec les conditions définies avec les artistes, à des acquisitions d'œuvres. (<http://www.cnap.fr/centre-darts-plastiques-fernand-leger-0>)

Cette toute nouvelle co-production de résidence sera toute particulière car l'espace de travail de l'artiste se situera dans le chantier naval BORG à Marseille. En effet, depuis de nombreuses années, Voyons voir | art et territoire se rapproche du monde de l'entreprise et met en place des résidences au sein de celle-ci. Pour ce projet, l'association s'est rapprochée du chantier naval Borg à Marseille labélisé « entreprise du patrimoine vivant ». Ce chantier naval s'est spécialisé dans la restauration et la rénovation de barquette marseillaise. (<http://www.chantiernavalborg.com/?lang=fr>)

## I/ Calendrier de la résidence :

8 janvier 2019	Date limite de dépôt de projet
Mi janvier	Pré-sélection par Voyons Voir et Port de Bouc des candidatures
Fin janvier	Sélection de l'artiste par le comité des Nouveaux collectionneurs, Voyons Voir, le Centre d'arts Fernand Léger et le directeur du Chantier naval Borg
Mars 2019	Début de la résidence pour 4 à 6 semaines au chantier naval Borg à Marseille et logement au Centre d'art de Port de Bouc (rencontres, actions artistiques, production...etc)
Août 2019	Elaboration du catalogue des expositions des Journées du Patrimoine 2019 où s'incère la restitution de la résidence
2 au 13 septembre 2019	Montage des expositions
3ème week-end de septembre - 14-15 sept.	Restitution de la résidence et vernissage au Centre d'art Fernand Léger de Port de Bouc / Inauguration des expositions pour les Journées du Patrimoine 2019 + Saison du dessin contemporain-PAREIDOLIE
14 septembre - novembre 2019	Exposition au Centre d'art Fernand Léger

### Description précise des étapes :

-Les artistes intéressés par le projet devront se manifester auprès de Voyons Voir

#### **AVANT LE 8 JANVIER**

-Une pré-sélection par Voyons Voir et le Centre d'arts Fernand Léger (+ Service Patrimoine de Port de Bouc) aura lieu entre le 9 et le 18 JANVIER 2019

-Fin janvier 2019, la sélection d'un projet sera effectuée par le comité des nouveaux collectionneurs, Voyons Voir, le Centre d'arts Fernand Léger, le Service Patrimoine et le directeur du chantier naval Borg

-La résidence pourra donc démarrer au mois de MARS 2019, après signature de la convention de résidence, avec de premières immersions dans le chantier naval Borg et dans la ville de Port de Bouc.

- La finalisation est prévue aux alentours de juillet pour la conception du catalogue et la préparation de la scénographie, l'installation des expositions est programmée début septembre pour une inauguration le 3ème week-end de septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine (cf :2/ Contexte de la résidence).

## 2/ Contexte de la résidence :

L'objectif de la saison 2018/2019 va être de faire sélectionner par les «Nouveaux Collectionneurs» de Port de Bouc, le comité de sélection du Centre d'arts Fernand Léger et de l'association Voyons Voir | art contemporain et territoire, un artiste qui sera accueilli entre Port de Bouc et le Chantier naval Borg sur le mois de mars 2019.

Cet artiste produira un ensemble d'œuvres qui sera présenté dans le cadre d'une exposition à Port de Bouc (Centre d'arts Fernand Léger ou autres espaces urbains) dès septembre 2019, **ET** une œuvre spécifique qui sera présentée dans une exposition parallèle des «Nouveaux collectionneurs» et qui sera destinée à intégrer de façon pérenne les collections de la ville.

**Nota Bene :** Un autre artiste sera accueilli simultanément dans le cadre de la préparation de la saison du dessin-PAREIDOLIE (en 2017, il s'agissait de Karine Rougier et en 2018 de Pascal Navarro). Même si les deux projets seront indépendants, bien que tous les deux rattachés au dispositif « Nouveaux Collectionneurs », les restitutions s'effectueront au même moment et dans des lieux potentiellement similaires. Chaque artiste devra donc prendre en considération le travail de l'autre pour imaginer une scénographie cohérente (cet artiste sera sélectionné fin février/début mars).

### Les « Nouveaux collectionneurs de Port de Bouc », une action patrimoniale à vocation participative

L'initiative des « Nouveaux collectionneurs de Port de Bouc » a été lancée en 2015 autour des objectifs suivants :

- faire vivre une collection existante qui n'avait pas de réelle visibilité publique, en mettant en lumière son identité
- commencer à donner des clefs pour envisager son expansion.
- enfin, dans une filiation aux valeurs d'éducation populaire chère à Port de Bouc, susciter une réelle appropriation de ces collections par les habitants ou usagers du Centre d'arts Fernand Léger.

Le comité de bénévoles petit à petit constitué, à la suite de médiations adaptées, a découvert de riches collections d'art contemporain qu'il a confronté à la collection locale. Cette initiative immersive répond aux enjeux de politique culturelle de notre territoire. La construction des actions patrimoniales étant, de tradition, ouvertes et accessibles au plus grand nombre à travers la constitution de comités citoyens. Parmi les nombreux enjeux du dispositif, il s'agit aussi de permettre à des habitants de s'approprier un patrimoine local jusqu'alors ignoré et de leur donner l'opportunité de le partager, de le considérer comme un bien commun. La notion d'expérience, incluant une forme de conception collective, s'est organisée autour d'ateliers de discussions et d'études environ une fois par mois d'octobre à juin. Inventaires des collections, visites institutionnelles ou d'ateliers d'artistes, analyses thématiques, conceptions scénographiques, rédaction de supports de médiation...etc sont autant d'activités proposées dans ce double contexte de sensibilisation au patrimoine et à l'art contemporain.

Si le montage d'une exposition expérimentale thématique demeure l'un des objectifs importants de ce dispositif (permettant des emprunts au Fonds Départemental d'art contemporain, au FRAC PACA...etc), la dimension de la résidence d'artiste est depuis 2016 un élément essentiel. Bien plus qu'un simple enrichissement de la collection, c'est une aventure humaine de partage par une implication forte de l'artiste envers le territoire et ses habitants.



## Le Chantier naval Borg à Marseille, une entreprise de savoir faire et de patrimoine vivant

Le chantier naval est une entreprise familiale, Guillaume, Michel et Denis Borg. Trois générations d'amoureux des bateaux. De Sousse en Tunisie, en passant par le bassin de carénage de St Victor puis enfin à l'anse du Pharo à Marseille, on retrouve dans ce lieu plus de 50 ans de savoir-faire en charpenterie de marine. Aujourd'hui le chantier naval s'est spécialisé dans la rénovation de barquettes marseillaises. La barquette marseillaise est la digne représentante d'une grande famille de barques méditerranéennes, tel que le gozzo napolitain ou le mourre de pour, barque provençale dont le nom signifie « museau de cochon », présente à Marseille depuis le XVIIIème siècle. Barquette, en provençal comme en italien barqueto, désigne une petite embarcation. On y trouve l'origine d'où sont issus les charpentiers de marine qui « inventèrent » la barquette marseillaise. Ce sont les charpentiers de marine du grand sud de l'Italie qui ont importé les formes de ces bateaux et leurs caractéristiques techniques à la fin du XIXème siècle et qui perdure toujours.



### 3/ Modalité de la résidence :

Une convention de résidence sera établie entre l'artiste sélectionné et Voyons Voir | art et territoire (la ville de Port de Bouc et le Chantier naval Borg étant liée par convention de co-production avec Voyons Voir | art et territoire ), avant le début de la résidence, spécifiant les engagements de l'artiste et des organisateurs de la résidence.

**Durée :** 4 à 6 semaines à partir début mars 2019

#### **Mise à disposition et conditions matérielles :**

Mise à disposition d'un hébergement-atelier au Centre d'arts Fernand Léger (couchage personnel, salle d'eau, cuisine + espace de travail commun de 140m<sup>2</sup>).

Mise à disposition d'un espace dans l'atelier du chantier naval Borg et mise à disposition du bois et des divers matériaux du chantier naval (à préciser avec le directeur du lieu).

L'artiste est tenu d'apporter ses outils et matériaux nécessaires à la création bien qu'en plus un dispositif de mécénat en nature puisse être établi avec les entreprises partenaires en fonction des besoins.

#### **Allocation de résidence :**

L'artiste recevra une allocation de 3000€ pour l'ensemble de son travail (exposition personnelle + œuvre qui intégrera les collections) correspondant à ses honoraires, ses droits d'exposition, son matériel de création (en plus de la fourniture d'un matériel de base permise par le mécénat en nature), ses frais de vie courante (nourriture, déplacements...etc).

Des frais complémentaires éventuels liés à la production artistique, transport...etc pourront être assurés en supplément par l'organisme d'accueil.

#### **Profil du candidat :**

Peut faire acte de candidature tout artiste plasticien engagé dans une démarche professionnelle de création avérée.

L'artiste devra être en mesure d'émettre des factures avec son numéro de SIRET et son numéro d'inscription MDA ou AGESEA. L'artiste s'engage à se montrer disponible durant le temps de sa résidence (visite potentielle de son atelier puis calendrier de présence sur les lieux de la résidence à travailler avec les organisateurs), et pour le week-end d'ouverture de l'exposition (vernissage + rendez-vous de rencontre avec le public à positionner dans le programme du week-end des journées du patrimoine).

L'artiste doit être en mesure de se déplacer en autonomie.

#### 4/ Proposition artistique :

Pour la première année, les « Nouveaux collectionneurs de Port de Bouc » sont associés au choix d'un artiste en résidence en co-production entre Port de Bouc et l'association Voyons Voir | art et territoire . Si le comité poursuit d'un côté son travail avec le dessin, avec pour la 3ème année consécutive le choix d'un artiste privilégiant le médium dessiné, il envisage pour la première fois d'ouvrir le champ et de considérer **toutes les candidatures possibles** ce que permet le travail de terrain de l'association Voyons Voir | art et territoire, dans une volonté d'enrichissement exhaustif de la collection de Port de Bouc.

#### **L'artiste sélectionné produira donc :**

- Le contenu d'une exposition qui sera présentée à Port de Bouc (Centre d'arts ou autre lieu adapté), entre septembre et novembre 2019, et qui devra faire la synthèse de sa démarche artistique personnelle et l'enrichissement que permet le contexte de la résidence.
- Une œuvre spécifique qui sera présentée dans l'exposition expérimentale conçue par le comité des « Nouveaux collectionneurs » pour les Journées du Patrimoine 2019, à partir des collections artistiques de la ville, et qui intégrera les collections de la commune. Cette œuvre devra avoir une cohérence avec l'essence du fonds port de boucain (à déterminer par l'artiste à l'issue de sa rencontre avec les référents du projet).

#### 5 / Candidature et physionomie de la résidence :

L'artiste sera sélectionné sur sa capacité à envisager dès l'étape du pré-projet des liens qui pourront être faits entre le contexte des barques Borg et sa pratique artistique. Il s'agit d'une résidence de création mais également de recherche pendant laquelle l'expérience de la résidence et du contexte doit venir enrichir le travail de l'artiste. La résidence doit offrir à l'entreprise un autre regard sur son activité tout comme l'entreprise doit pouvoir nourrir la production de l'artiste. Tous les médiums peuvent faire l'objet de cette résidence (installations, volume, vidéo, etc).

Le jury sera particulièrement attentif à l'approche non littérale et non illustrative du projet. Il va de soi qu'il s'agit d'une sélection sur pré-projets qui pourront être enrichis par la suite, il s'agit à ce stade d'expliquer pourquoi et comment le contexte de la résidence entre en résonance avec les pistes de travail de l'artiste.

Les candidats sont invités à fournir avant le **18 JANVIER**, dernier délai :

- Un CV complet et concis
- Un dossier artistique (portfolio) présentant un ensemble d'œuvres représentatif de la démarche artistique. Les visuels devront être de qualité.
- Un pré-projet le plus détaillé possible, en lien avec le chantier naval borg et Port de Bouc.

Aux coordonnées suivantes :

VOYONS VOIR

**residence@voyonsvoir.org**

N'hésitez pas à utiliser pour les fichiers lourds les plateformes de téléchargement adaptées disponibles sur internet directement.

